

# Chemin Durbec : des riverains contre un projet immobilier

Le 4 décembre dernier, l'association de PROtection du quartier de l'IBAC déposait un recours gracieux auprès de la commune, accompagné d'une pétition regroupant plusieurs centaines de signatures, contre le permis de construire d'un lotissement accepté le 9 octobre par la commune. Selon la législation, la commune a un délai de deux mois pour répondre à ce recours. Comme elle n'a pas répondu, l'association a un nouveau délai de deux mois pour poursuivre son action devant le tribunal administratif. Le délai court donc jusqu'à demain.

*« Il n'est pas dans nos habitudes de répondre à un recours gracieux car les permis ont été travaillés et étudiés en amont. En l'espèce, les récriminations portent plus sur l'aspect architectural qui est contemporain et qui se marient parfaitement avec le paysage environnant »,* précise Guilaine Debras, la maire. *« Il y avait déjà eu un projet sur ce*

*même terrain sous la précédente municipalité qui avait été refusé par le Département à cause des sorties des véhicules sur la route départementale »,* expliquent les protagonistes de l'association réunies autour de sa présidente Eliane Salomone.

Le projet en cause est un ensemble de trois bâtiments, à deux étages. *« Cela va engendrer une certaine de véhicules au minimum sur la voie et sur le chemin Durbec il n'y a toujours pas de trottoirs pour permettre aux gens d'aller à pied au village sachant qu'en plus, il y a le projet Saint-Eloi qui se profile à l'horizon. On n'est pas contre un projet mais on veut que ce soit harmonieux, et le projet qu'on nous a présenté fait penser à un blockhaus, ce n'est pas l'image qu'on veut donner de la commune. »*

Le promoteur, Cogedim, a rencontré plusieurs fois les riverains et donné toutes les explications. *« À chaque fois qu'on nous les a demandées. Le projet est moins haut*

*que le précédent, on respecte parfaitement le plan local d'urbanisme et nous avons prévu un bassin de rétention des eaux étudié par un cabinet spécialisé »,* précise Marc Raspor, le directeur régional de Cogedim Méditerranée.

Que va faire l'association ? Aban-

donner ou aller devant le TA ? On connaîtra sa décision au plus tard demain. Du côté du promoteur, on espère démarrer la commercialisation du programme au plus vite et les travaux avant la fin de l'année...

**JEAN-MICHEL POUPART**



**les riverains souhaitent un projet harmonieux pour leur quartier.**

(Photo J.-M. P.)